

Après 8 mois de fonctionnement, bilan positif pour l'entreprise de conseil agricole de Lucile Péres



Après 8 mois de fonctionnement, bilan positif pour l'entreprise de conseil agricole de Lucile Péres

En novembre dernier, en pleine période de crise sanitaire, nous vous présentions une nouvelle cheffe d'entreprise qui lançait son activité de conseil agricole indépendant à Vic-Fezensac :

<https://lejournaldugers.fr/article/45483-nouvelle-creation-dentreprise-a-vic-une-conseillere-agricole-independante>

Huit mois après, nous la retrouvons après l'obtention de son agrément et la célébration de son 40ème client, l'occasion de mesurer avec elle le chemin parcouru.

Elle revient tout d'abord sur **les motifs qui l'ont incitée à créer son entreprise** :

" L'idée de créer cette entreprise a germé il y a 1 an et demi après plus de 5 ans à travailler aux côtés des agriculteurs pour le compte d'une coopérative céréalière et viticole.

Un système indépendant :

Je propose à l'agriculteur de souscrire à une forme de conseil technico-économique totalement libéré de tous intérêts commerciaux et répondant aux futures obligations réglementaires en matière de conseil.

Une indépendance garante d'adaptabilité :

En revanche, j'ai aussi quelques bêtes noires, par exemple les tracteurs ne me font pas fantasmer et le machinisme n'est clairement pas mon domaine (rires).

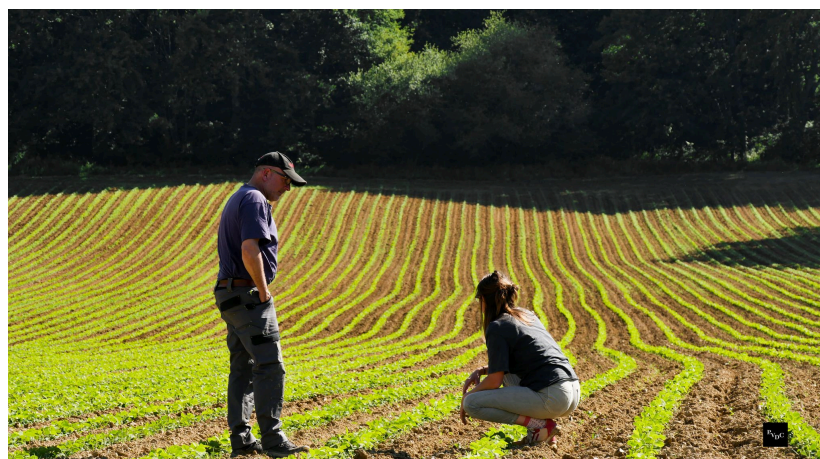
Le service apporté se base sur un échange d'égal à égal, je n'impose rien, je donne mon avis sur un système déjà en place, avec la connaissance du contexte actuel et futur qui entoure l'entreprise agricole.

Un conseil à la carte :

La difficulté résidait plutôt dans le fait d'estimer combien vaut ce conseil au regard de ce qu'il apporte, d'autant plus que je souhaitais que le tarif ne soit pas un frein à l'accès au conseil.

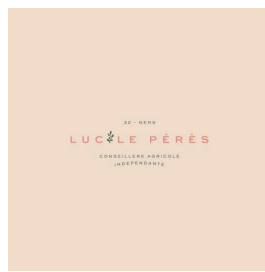
Un Agrément Conseil avec mention "Indépendance élargie" obtenu en avril 2021 :

40 clients après 8 mois d'existence :



Beaucoup de projets pour la fin 2021 et 2022 :

<https://lejournaldugers.fr/article/49382-apres-8-mois-de-fonctionnement-bilan-positif-pour-lentreprise-de-conseil-agricole-de-lucile-peres>



Contact :

06 77 89 60 18

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Mail : lucile.peres.cai@gmail.com

Site : www.lucileperes.fr

Adresse : Le Fiton

32 190 Vic-Fezensac

Crédit photo: entreprise Paul Vande Castele Photos et Vidéos.